

## **Rectifions les faits : Les sexologues sont des professionnel.les qualifié.es du domaine de la santé mentale et des relations humaines**

**Montréal, le 8 juin 2021** – L'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ) tient à réagir à l'article de Thomas Gerbet « [En deuil, une employée est dirigée vers un sexologue faute de psychologue](#) » paru ce matin sur le site de Radio-Canada. Cet article déplore le fait que des employé.es ayant fait appel à leur Programme d'aide aux employés (PAE) se sont vu.es référer à un.e sexologue plutôt qu'à un.e psychologue.

L'Ordre professionnel des sexologues Québec souhaite faire une mise au point concernant l'étendue des services pouvant être offerts par les sexologues.

### **Une profession du domaine de la santé mentale encore méconnue**

La profession de sexologue demeure encore méconnue et fait malheureusement l'objet de préjugés ou de perceptions l'associant à une intervention exclusivement basée sur les comportements sexuels, évacuant ainsi la grande part affective et relationnelle de l'expérience humaine.

Plusieurs sujets peuvent être au cœur des interventions des sexologues, dont certaines thématiques qui ne semblent pas reliées à la sexualité au premier abord (stress, deuil, tristesse, violence conjugale, etc.).

### **Les compétences et les connaissances des sexologues : tout le nécessaire pour soutenir les personnes présentant diverses difficultés**

Les sexologues sont des professionnel.les du domaine de la santé mentale et des relations humaines et leur champ d'intervention est aussi divers que varié. Elles et ils pratiquent dans de nombreux milieux pour répondre aux besoins de toutes les populations. Les sexologues sont dument formés pour faire de l'accompagnement, des rencontres de soutien, de l'intervention de crise et de la prévention du suicide.

De plus, près de 50% des sexologues possèdent également un permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).



« Alors que les difficultés en santé mentale sont criantes, notamment pour les personnes qui exercent dans le réseau dans la santé et des services sociaux et qui ont été au cœur de la crise de COVID-19, les sexologues peuvent prêter main-forte, notamment au sein des PAE, et offrir cette aide de courte durée. » Indique Joanie Heppell, présidente de l'Ordre.

## **L'accès aux ressources de qualité pour aider la population ayant des besoins criants**

Ayant comme mission et la protection du public depuis sa création en 2013 et ayant à cœur le bien-être de la société, l'Ordre professionnel des sexologues du Québec collabore à la recherche de solutions pour soutenir la population, et ce, encore plus activement depuis le début de la crise sanitaire.

Il serait nuisible pour les personnes en souffrance de ne pas avoir accès aux soins et services des professionnel.les compétent.es, dont les sexologues, puisque l'aide apportée est essentielle, surtout en cette période difficile. Il est nécessaire de rectifier les informations apportées par cet article : les sexologues sont des professionnel.les dûment formé.es qui contribuent de façon pertinente à la santé sexuelle, mentale et relationnelle de la population Québécoise.

### **À propos de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec**

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec a pour mission principale de veiller à la protection du public et encadre plus de 850 sexologues. Il veille à la qualité des services sexologiques offerts par le contrôle, le développement et le maintien des compétences de ses membres. L'Ordre entend être une référence incontournable dans les domaines de la santé sexuelle et par ses actions stratégiques, contribue activement à l'évolution et au rayonnement de la profession.

- 30 -

#### **Source :**

**Magali Boulé**

438-386-6777 poste 223

[Magali.boule@opsq.org](mailto:Magali.boule@opsq.org)

#### **Relations avec les médias :**

**Julie Gagnon Communications**

514 713-4381

[julie@juliegagnon.ca](mailto:julie@juliegagnon.ca)